

15 SEP. 2022
SOUS-PRÉFECTURE
DE THIONVILLE

DECISION 2022-74

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de « travaux d'extension du multi-accueil Les Frimousses à Volmerange-les-Mines – Lot n° 3 – façades – bardage » est conclu le 6 septembre 2022 avec l'entreprise SAS BATI CLAIR à 57280 HAUCONCOURT pour un montant de 34 487,00 € H.T.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 6 septembre 2022

Le Président
Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le : 14/09/22 Le Président

Publiée le : 14/09/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 14/09/2022

